



# SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE CHAUFFAGE URBAIN DE CHOISY-VITRY



## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014/15

ÉDITION SEPTEMBRE/OCTOBRE 2016



Chauffage urbain  
CHOISY - VITRY



L'année 2014 fut particulièrement intense pour le « petit » syndicat intercommunal que représente le SICUCV, lancé dans la réalisation d'un grand chantier malgré des moyens forcément limités ! Notre collectivité, composée de 6 élus délégués des communes de Vitry et de Choisy et de 2 agents territoriaux assurant le fonctionnement des services (avec l'appui des services de la ville de Vitry dans le cadre d'une convention de moyens), a démultiplié son activité pour mener à bien les chantiers d'interconnexion au Marché de Rungis et à l'UIOM du SIEVD. Il faut rappeler que le Syndicat disposait de 400 000 € de fonds propres et a dû emprunter l'essentiel des crédits nécessaires au projet. Une subvention de l'ADEME, pour 756 000 €, est venue compléter le plan de financement qui atteint au final 15 millions d'euros HT. Tout cela n'a de raison d'être que pour l'amélioration du service rendu aux usagers. Il est donc réjouissant de constater qu'en 2015, suite à la mise en service des nouveaux ouvrages, le prix de la chaleur TTC (chauffage/eau chaude sanitaire) a baissé significativement, de l'ordre de 10%, et que d'autre part, avec un taux d'ENR/R porté de 40 à 55%, le réseau de Choisy-Vitry participe pleinement aux objectifs de la loi sur la Transition énergétique.

Le contexte réel reste paradoxalement défavorable au développement du réseau de chaleur : tendance baissière du prix des énergies fossiles, et singulièrement du gaz, concurrence entre énergies renouvelables dans certains projets de construction (énergies de réseau ou énergies produites sur site). Le SICUCV aura donc fort à faire pour préserver l'intérêt de ses usagers.

Roger Lodi,  
Président du Syndicat intercommunal  
de chauffage urbain de Choisy-Vitry

*UIOM : Usine d'Incinération des ordures ménagères.  
SIEVD : Syndicat mixte intercommunal pour l'exploitation, la gestion  
et la valorisation des déchets ménagers et assimilés de la région de Rungis.  
MIN de Rungis : Marché International de Rungis.*



Une partie des institutionnels présents le 7 décembre 2015 pour la visite des installations d'interconnexion pendant la tenue de la COP 21 à Paris, représentant : les villes de Vitry-sur-Seine, Choisy-le-Roi et Chevilly-Larue, le Marché de Rungis, le SIEVD et le SICUCV, les exploitants Dalkia et CVD/ENGIE.

## FAITS MARQUANTS SICUCV

- Travaux de réalisation de l'interconnexion : **de janvier 2014 à février 2015**
- Réception des ouvrages d'interconnexion, facturation tenant compte du nouveau mix énergétique SICUCV (TVA réduite) : **février 2015**
- Démarrage du transfert de chaleur via la station d'échange du MIN de Rungis : **mai 2015**
- Visite des installations énergétiques avec l'ADEME dans le cadre de la COP 21 : **7 décembre 2015**

## FAIT MARQUANT FRANCILIEN

La période 2014-2015 a vu la fixation du périmètre et des compétences de la Métropole du Grand Paris et de ses « Territoires » au nombre de douze. Créée au 1<sup>er</sup> janvier 2016, la Métropole ne prend pas en charge la compétence de gestion des réseaux de chaleur. Le SICUCV reste donc l'entité publique responsable du réseau de Choisy-Vitry.

Pour autant, l'activité du syndicat se déroulera dans un contexte de grande mutation : la Métropole élaborera un schéma directeur des réseaux, les compétences en matière d'environnement et d'urbanisme seront en partie transférées des deux communes adhérentes au SICUCV vers le « Grand Orly Seine Bièvre », cet échelon intercommunal regroupant 24 communes du Val-de-Marne et de l'Essonne !

# UN MIX ÉNERGÉTIQUE DÉSORMAIS PLUS VERT ET PLUS ÉCONOMIQUE



Piscine municipale à Vitry, chauffée par le réseau de chaleur.

2015 a été marquée par la mise en service, au début de l'année, de l'interconnexion entre les réseaux de chaleur du SICUCV, du SIEVD et de la SEMMARIS. Signé en février 2013, ce projet aura nécessité pendant plus d'un an des travaux d'ampleur, sous maîtrise d'ouvrage du SICUCV, pour rendre effectif l'interconnexion. Avec à la clé des avantages multiples attendus, tant au niveau environnemental qu'au niveau du coût pour les usagers.

## Des travaux d'ampleur

Il aura fallu pas moins de 15 mois de travaux pour réaliser l'interconnexion entre le réseau de chaleur vitriote et celui du Marché de Rungis raccordé à l'usine d'incinération du SIEVD. Ces travaux, répartis en 4 zones, ont permis la mise en place de canalisations pour le transport d'eau surchauffée (jusqu'à 160°C), soit plus de 3 645 m de réseau créé (6 930 m de tuyaux acier : réseau aller-retour) et l'équipement d'une station d'échange dans le MIN de Rungis. Le SICUCV a réalisé également des travaux d'adaptation, de maillage et renforcement du réseau existant à Vitry-sur-Seine.

## Des bénéfices multiples

La part d'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique du SICUCV atteint désormais, avec l'interconnexion et la valorisation ainsi permise d'une partie de l'énergie produite par l'Usine d'Incinération des Ordures Ménagères (UIOM) de Rungis, un taux de 56%. Ce taux permet à l'utilisateur final de bénéficier d'une TVA à taux réduit de 5,5%, contre 20% auparavant. Cet avantage financier pour l'utilisateur se double d'un bénéfice environnemental pour tous : réduction des émissions de CO<sub>2</sub> produites par le réseau, diminution du recours aux énergies fossiles pour la SEMMARIS, valorisation accrue des déchets pour le SIEVD.

## Un système réversible

L'interconnexion est réversible, cas peu commun, entre deux réseaux totalement compatibles. Ainsi, dans l'éventualité d'un arrêt prolongé des installations du SIEVD (UIOM) le réseau du SICUCV peut fournir au MIN de Rungis près de la moitié de ses besoins de chaleur à concurrence de 15 MW de puissance.

### ■ Chiffres clés sur le mix énergétique

**Tonnes de CO<sub>2</sub> évitées : -11 000 tonnes** (par rapport à situation antérieure) et **-15 000 tonnes** par rapport à une production de chaleur équivalente « tout gaz ».

**Taux d'énergie renouvelable : 56 %** ENR/R en 2015 contre **49 %** en 2014 (mix réel). La moyenne du taux ENR/R était de 40% depuis 2005.

**-9 à -10 %** de baisse du prix TTC sur la **facture des usagers**

**Canalisations en plus : 3 500 mètres** de réseau sont venus s'ajouter au réseau principal de transport de chaleur.

**Coût total des travaux d'interconnexion avec le MIN de Rungis : 17 millions** d'euros, dont **15 millions** pris en charge par le SICUCV.



Photo de gauche : Travaux de réalisation de l'interconnexion sur la RD7.  
Photo de droite : Station d'échange entre les réseaux du SICUCV et du MIN.



## La valorisation énergétique des déchets par incinération

La valorisation énergétique des déchets par incinération permet de « traiter » les déchets via un circuit court tout en produisant de la chaleur pour le territoire : on estime qu'une usine d'incinération d'ordures ménagères raccordée à un réseau de chaleur peut ainsi chauffer un foyer à partir des déchets de sept autres. L'incinération, encadrée et répondant à des normes techniques qui limitent les nuisances des fumées, apparaît comme une solution à la fois économique et vertueuse au niveau environnemental qui permet une meilleure valorisation des déchets. L'interconnexion s'inscrit ainsi pleinement dans les objectifs du Plan régional d'élimination des déchets ménagers (PREDMA) et du Schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE).



Schéma usine de traitement (valorisation énergétique des déchets par incinération)

## TÉMOIGNAGES

**Lucien Deschamps, membre de la Commission du Service Public Local de chauffage urbain de Choisy-Vitry, représentant la Confédération Nationale du Logement du Val-de-Marne (Vitry-sur-Seine)**

Au niveau technique, l'interconnexion a représenté un gros travail. Mais un travail vraiment très utile, au vu de la baisse de TVA qui réduit la facture de l'usager et au vu bien sûr des avantages environnementaux qui en découlent. On ne peut plus aujourd'hui raisonner en énergie fossile : avec l'interconnexion, la composition du bouquet énergétique du SICUCV repose sur une plus grande part d'énergie renouvelable, contribue à la réduction de rejets de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère et permet de récupérer et valoriser de l'énergie qui serait, sinon, « perdue ». L'intérêt est donc tant économique qu'écologique, ce qui à mon sens s'inscrit pleinement dans la mission publique d'un syndicat intercommunal œuvrant pour l'intérêt général.

**Effets du remplacement d'une chaufferie fossile par le chauffage urbain : l'Agence de l'Énergie 94 (CAUE) témoigne**

Le groupe scolaire Langevin qui comprend un gymnase, l'école maternelle et l'école élémentaire, a supprimé ses deux chaufferies, l'une fioul, l'autre gaz, à l'été 2013. Fin 2014, à l'issue d'une année de fonctionnement, les services s'avouent satisfaits de la simplification apportée pour l'entretien et la maintenance ainsi que la propreté des locaux de chaufferie. Par rapport à l'énergie fioul, le coût de fonctionnement s'est réduit de près de 20%. La tarification avec une TVA réduite devrait encore améliorer cet aspect. Surtout, le réseau d'eau chaude basse pression qui dessert le groupe scolaire a fait disparaître le risque que peut entraîner la livraison et la combustion de combustibles à proximité des classes.



Ecole Cachin à Vitry (primaire).

# REGARDS SUR 2014/2015

## Consommation et tarif

L'année 2014 a été très douce sur le plan climatique (1892 DJU\*) avec pour conséquence une baisse des consommations de chaleur fournie, et, de ce fait, une légère augmentation du tarif. L'hiver et le printemps 2015 se sont inscrits dans une tendance plus froide (2301 DJU\*), ce qui a entraîné une légère remontée des consommations. En 2015, le tarif, sous l'effet de la nouvelle alimentation « MIN », a baissé de 10%.

## Part des énergies renouvelables

Alors que le mix énergétique s'établissait en 2014 à 49% de chaleur issue des déchets ménagers (énergie SYCTOM incluse dans le mix alimentant Choisy-Vitry), il a atteint 56% de chaleur issue des déchets ménagers et assimilés (SYCTOM+SIEVD) en 2015, suite à la mise en service de l'interconnexion.

## Un réseau qui s'étoffe

En 2014, de nouveaux raccordements ont été opérés à Vitry, quartier Balzac, Pelletan/Lakanal et Moulin Vert, soit 450 logements. En 2015, ce sont 583 nouveaux logements qui ont été raccordés. La puissance souscrite est ainsi passée de 152 079 kW en 2013 à 153 549 kW en 2014 et 155 519 kW en 2015.

## Une politique d'entretien qui maintient ses objectifs

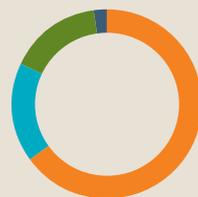
L'objectif d'un rendement élevé, de 90%, se poursuit compte tenu du budget annuel consacré par l'exploitant aux réparations et au renouvellement des ouvrages. Le rendement s'établit en 2014 et 2015 à 85%, un chiffre en retrait par rapport aux années précédentes et qui s'explique compte tenu de fuites sur des canalisations détériorées.

\*DJU : Degrés Jours Unifiés.  
Unité de mesure de la rigueur climatique.

## Quelques chiffres du SICUCV en 2015

### Profil des abonnés :

65 % logements,  
17 % bâtiments scolaires,  
16 % activités (bureaux, services, commerces),  
2 % bâtiments de santé.



**Intervenants :** les délégataires CVE/CVD dédiés au réseau de Choisy-Vitry sont des sociétés du Groupe ENGIE.

**Durée de DSP : 2005 à 2025**

**43 km de réseau** dont 10 km en basse pression

**Périmètre : 23 000** équivalent-logements

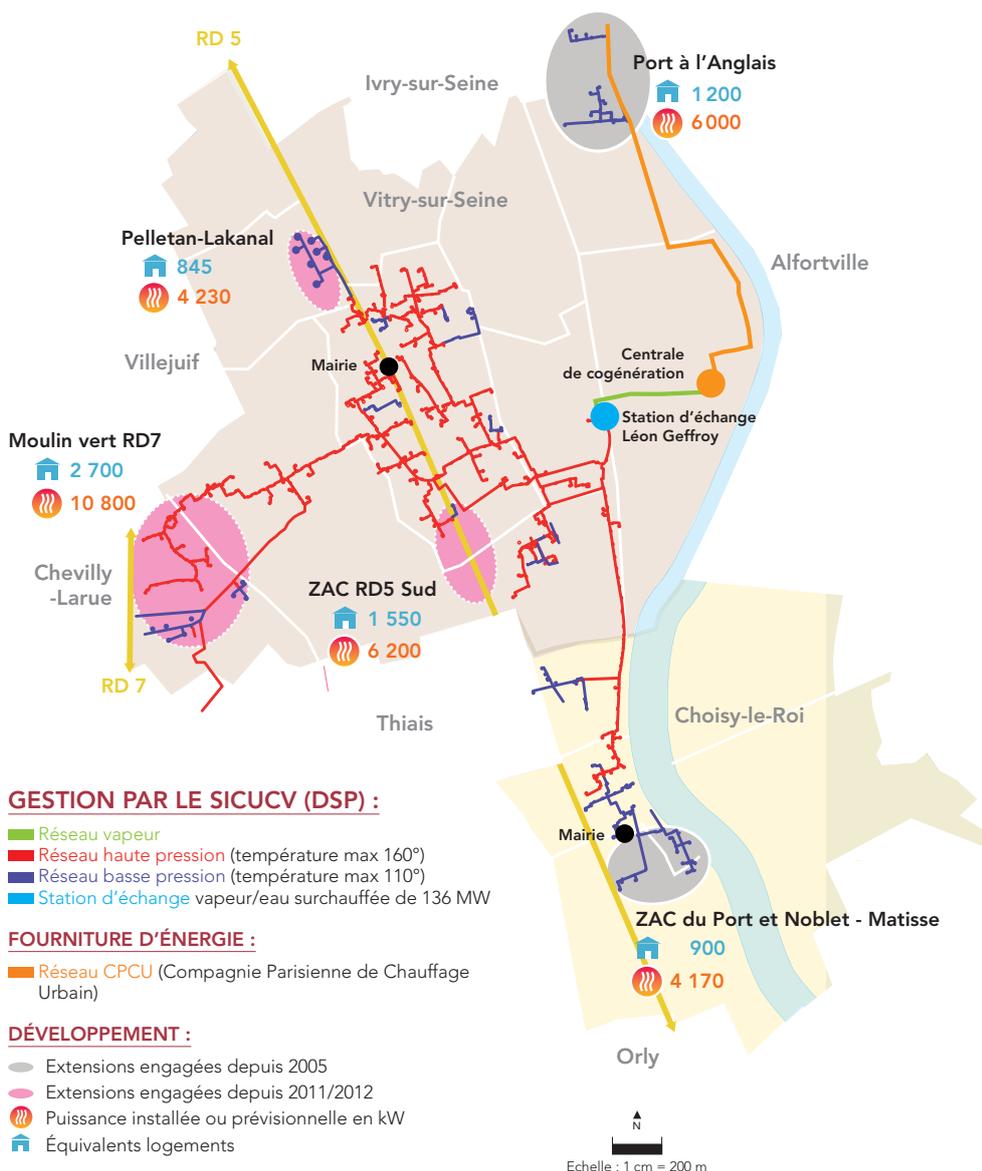
**Nombre de postes de livraison : 215**

Chaleur livrée = **179 454 MWh** en 2015 / **159 276 MWh** en 2014 / **200 395** en 2013 / **189 987** en 2012

**Tarif unitaire moyen = 87€ HT, soit 99€ TTC le MWh en 2014 / 84€ HT / MWh, soit 89€ TTC le MWh en 2015.**

**Part des énergies renouvelables : 49% en 2014 / 56% en 2015**

## Le réseau de chauffage urbain en 2015



# POUR UN SERVICE PUBLIC LOCAL DE QUALITÉ

## Le SICUCV, acteur engagé

Le Syndicat intercommunal de chauffage urbain de Choisy et Vitry (SICUCV) est l'autorité responsable du chauffage urbain. Il gère depuis 2002 le réseau de chauffage urbain des communes de Vitry-sur-Seine et de Choisy-le-Roi. Il œuvre pour un service de chauffage urbain plus sécurisé, au bilan environnemental exemplaire et luttant contre la précarité énergétique.

Il assure quatre missions-clés :

- Garantir le service de production et de distribution de chaleur au sein des communes adhérentes ;
- Assurer le contrôle de l'exploitation du service public et percevoir les redevances prévues ;
- Se doter de services administratifs, juridiques et techniques afin d'examiner toute question intéressant le fonctionnement du service public ;
- Représenter les communes membres dans tous les cas où la législation le prévoit.

## Le SICUCV, acteur responsable

Le SICUCV s'emploie à informer en continu tant les usagers finaux (particuliers) que les abonnés, « clients » de l'exploitant CVD (bailleurs, collectivités, syndicats). Il a notamment mis à leur disposition un ensemble de documents pour les informer de l'avancée des travaux d'interconnexion : fiche d'information « partenaires-professionnels » sur les travaux d'interconnexion en juin 2014 et avril 2015 et mini mag pour les usagers sorti en mars 2014 et décembre 2015.

Il a également répondu à l'appel de l'Agence de l'Énergie du 94 (CAUE), pour organiser des visites de découverte de bâtiments innovants alimentés par le chauffage urbain, à l'attention de jeunes en formation ou de professionnels du territoire.

En 2015, ont ainsi fait l'objet d'une visite la médiathèque de Choisy-le-Roi dans la ZAC du Port et les logements sociaux de l'OPH de Vitry réalisés dans le cadre de l'opération ANRU Balzac.

## BUDGET RÉALISÉ EN 2014 / EN 2015

L'année 2014 est marquée par un niveau élevé de dépenses correspondant à la réalisation des travaux d'interconnexion dont le paiement des marchés s'est poursuivi en 2015, après réception des ouvrages. Parallèlement les recettes montrent un tirage d'emprunts culminant en 2014. À partir de 2015, une nouvelle redevance est versée par le délégataire auquel le SICUCV a remis les ouvrages d'interconnexion pour exploitation. Cette nouvelle recette assure le remboursement des emprunts effectués par le Syndicat. Le SICUCV continue par ailleurs de soutenir le développement du réseau de distribution en reversant au délégataire les subventions d'équipement accordées par l'État et la Région d'Île-de-France (ZAC Rouget de Lisle et ZAC RN7 Plateau Moulin Vert à Vitry).

Source : comptes administratifs du SICUCV 2015 et 2014.

DÉPENSES	2014	2015
Travaux d'investissement (réseau d'interconnexion)	11 652 645 €	4 002 651 €
Participation aux travaux d'extension du réseau (versement de subventions au délégataire)	1 902 236 €	0 €
Prestations extérieures de contrôle, d'études et communication	115 130 €	76 880 €
Charges de fonctionnement (personnel, bureaux, fournitures)	138 569 €	210 781 €
Adhésion à des organismes professionnels et partenariats	36 198 €	18 002 €
Loyer de la station d'échange principale	30 766 €	30 297 €
Remboursement des emprunts	128 813 €	1 007 020 €
Amortissements	214 543 €	372 004 €
	<b>14 218 900 €</b>	<b>5 717 635 €</b>

RECETTES	2014	2015
Redevances de contrôle dues par les délégataires	322 523 €	326 038 €
Redevance d'utilisation des ouvrages d'interconnexion due par l'exploitant	0 €	1 050 000 €
Subventions pour opérations d'extension du réseau	1 902 236 €	966 132 €
Loyer dû par l'exploitant de la station d'échange principale	30 766 €	30 297 €
Excédent de l'exercice antérieur reporté	537 643 €	3 146 325 €
Emprunts	14 200 000 €	1 250 000 €
	<b>16 993 168 €</b>	<b>6 768 792 €</b>